

Informations brèves du CJB (séance du 28 mars 2012)

La Neuveville, le 30 mars 2012

Statu quo+

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a désigné sa délégation au sein du groupe de travail « statu quo+ » mis en place par le Conseil-exécutif. Elle sera constituée par un représentant de chaque groupe politique et un représentant des partis qui n'appartiennent pas à un groupe. Il s'agit de Jean-Michel Blanchard (groupe UDC), Pierre Mercerat (groupe autonomiste), Francis Daetwyler (groupe socialiste), Walter von Kaenel (groupe libéral-radical) et Daniel Chaignat (Verts).

Coordination scolaire romande

Afin d'assurer un meilleur suivi des affaires traitées dans le cadre de la coordination scolaire romande, le CJB a formé des délégations spécialisées avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF). Ses représentants seront Stéphane Boillat et Jean-Pierre Aellen pour les Hautes écoles de Suisse occidentale et ARC. Christophe Gagnebin et Peter Gasser seront délégués pour la Haute école pédagogique BEJUNE et la Conférence de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin.

Autres dossiers

Dans sa séance du 28 mars 2012, le CJB a également :

- marqué son appui à la poursuite des activités de l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) grâce à la signature d'une nouvelle convention entre Berne et le Jura ;
- préavisé favorablement le projet de loi qui doit permettre l'adoption par le canton de Berne des conventions intercantionales révisées sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et sur la Haute Ecole Arc (HE-Arc) ;
- révisé son règlement d'organisation, son règlement sur les séances plénières et son concept de communication.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73